

Egalité femmes/hommes à FTV : **Ça s'aggrave !**

Il fut un temps où l'Egalité entre les femmes et les hommes était un thème qui intéressait peu nos dirigeants. Car c'est bien connu, il n'y a pas de disparités à France télévisions...

Chaque renégociation d'accord, imposée par la Loi, était alors l'occasion de démontrer l'impérieuse nécessité de faire évoluer le droit et les mentalités...

On aurait pu espérer qu'avec une femme à la tête de France télévisions, femme qui se dit particulièrement engagée dans ce domaine en tant que féministe, les choses allaient changer. On aurait pu s'attendre à un texte historique, marquant et volontariste... C'est le contraire qui semble se profiler.

Le projet du nouvel accord entre les femmes et les hommes n'est qu'une recopie du précédent. Une simple énumération de droits existants. Et sur des chapitres entiers, un simple copié-collé de l'accord de 2014... Aucune mesure novatrice. Aucune avancée du Droit. La direction propose un texte qui va l'engager pour les 3 prochaines années, sur la base de celui qui a été signé il y a 3 ans...

Peut-on réellement penser que pendant 6 ans la situation des femmes dans l'entreprise va être la même ? Que les inégalités n'ont pas évolué elles aussi, prenant parfois des formes plus insidieuses ? A FTV on se contenterait donc de signer des Chartes, celle de la parentalité, celle des LGBT ? Un simple affichage pour se donner bonne conscience

mais aucune mesure concrète en matière de lutte contre les stéréotypes, contre les propos sexistes, contre les discriminations sur le déroulement de carrière des femmes.

Alors que nous venons de perdre en Simone Veil une figure historique de la lutte pour les Droits des Femmes, ce projet de texte est une insulte à sa mémoire. La CGT est fière d'avoir signé les précédents accords en matière d'Egalité entre les Femmes et les Hommes car ces textes ont fait évoluer la situation des femmes dans l'entreprise. Mais aujourd'hui, ils se révèlent insuffisants. C'est la raison pour laquelle nous avons, dès le début de cette négociation, publié nos revendications. Les questions que notre syndicat porte émanent de la réalité de notre entreprise, mais elles ne se retrouvent pas dans le texte que la direction nous propose d'étudier aujourd'hui.

Nos propositions^(*) concernent le recrutement, la formation, la sécurité et les conditions de travail, le déroulement de carrière, les promotions et augmentations individuelles, les indicateurs pour mesurer les évolutions, la parentalité, les salariés non permanents, la communication, les violences sexistes, les violences familiales, la place des femmes sur nos antennes, la place des femmes dans les IRP.

Aujourd'hui, nous demandons instamment à la direction de revoir sa copie, en prenant en compte ces revendications.

Paris, le 7 juillet 2017

(*) Voir [ici](#) les propositions de la CGT